

[Français]

M. Fortin: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je la posais justement, lorsque vous m'avez interrompu, il y a un instant.

Monsieur l'Orateur, lorsque les députés d'en face disent que les députés du Ralliement créditiste, au comité et ailleurs, étaient favorables à la politique laitière du gouvernement, je dis, avec tout le respect possible, qu'ils induisent volontairement la Chambre en erreur. Nous étions opposés à cette politique à un point tel que nous n'avons pas eu peur d'aller à la manifestation agricole à Sherbrooke, où pas un seul député libéral fédéral n'a été présent, pas même le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Côté), et ce par lâcheté.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: À l'ordre, s'il vous plaît. De nouveau, la question de privilège ne se pose pour ainsi dire pas. Si la discussion prend une telle tournure, la présidence ne peut qu'insister pour que les députés s'en tiennent strictement à la motion dont la Chambre est saisie. Je me suis montré quelque peu indulgent en permettant au député de Portneuf de s'écarter un peu de la motion, mais si, par suite de cette latitude, la discussion en vient à cela, j'appliquerai simplement les règles de la pertinence plus strictement. J'aimerais qu'on permette au député de Portneuf de terminer ses observations puis, si d'autres députés veulent participer au débat, ils seront libres de le faire.

[Français]

M. Godin: Monsieur l'Orateur, je suis d'accord avec vous; il ne s'agissait peut-être pas d'une question de privilège. Toutefois, cela m'a permis de faire la lumière sur ce qui semblait s'assombrir.

Ce n'est pas la première fois que cela se produit. Le fameux rapport a été adopté sur division. Un jour, on a siégé à huis clos. Il ne faut pas qu'on vienne nous dire n'importe quoi là-dessus, parce que c'était à huis clos! Rien n'a transpiré de cette réunion.

• (9.20 p.m.)

Si l'honorable député de Richelieu rencontre un agriculteur qui lui explique son mécontentement, alors, les mains jointes, il lui dira: Pense aux circonstances, tu as mal saisi ce qui se produit au Canada. Toute la province saisit mal le problème. Il n'y a que lui qui saisit quelque chose présentement, monsieur l'Orateur.

Je regrette qu'il soit actuellement le seul à diriger le gouvernement en matière de politi-

que laitière, lorsqu'on sait que cela l'a toujours plus ou moins préoccupé.

Une voix: C'est vrai!

M. Godin: Nous nous souvenons qu'en 1968 des problèmes à peu près semblables existaient. En effet, le secrétaire parlementaire de cette époque disait que cela s'expliquait facilement, puisque tous les problèmes avaient été engendrés par une administration minoritaire. Il fallait donc élire un gouvernement majoritaire.

Avec sa majorité, qu'est-ce que le gouvernement attend pour faire ses preuves? Jusqu'à ce jour, on a essayé par des discours de renseigner l'agriculteur. On l'a supplié de continuer son exploitation et, aujourd'hui, on se rend compte que s'il a déjà été le roi de la terre, il est détrôné depuis très longtemps. L'agriculteur canadien a été roi, mais cette époque est révolue, parce que la politique du gouvernement ne vise qu'à s'emparer de tout ce que les autres possèdent.

M. Rondeau: C'est du socialisme!

M. Godin: Du point de vue économique, l'agriculteur est dans une situation nettement inférieure à celle de tous les autres ouvriers. Il est très pauvre par rapport aux autres professionnels. Afin d'obtenir un rendement amélioré, il a dû perfectionner ses méthodes de production et d'élevage. Pour produire plus rapidement, il a mécanisé son outillage. Pour satisfaire à la demande de produits de qualité, il a modernisé son outillage, et ce au coût de milliers de dollars.

Malgré ses efforts, il ne peut prospérer parce qu'il est prisonnier entre son coût de revient et le prix qu'il est obligé d'accepter pour ses produits. Le prix des aliments n'est pas fixé automatiquement. En effet, il faut reconnaître que l'agriculture est dans une bien mauvaise situation parce que ses produits sont périssables. Il ne s'agit pas d'empêcher les livraisons, surtout en ce qui a trait au lait. Il est aussi impossible de l'entreposer. Il prend donc ce qu'on lui donne, et ce depuis de nombreuses années.

Même si le gouvernement est majoritaire, l'agriculteur est toujours prisonnier entre l'offre et la demande, et à la merci des divers organismes du gouvernement. Ayant dû se contenter trop longtemps d'un faible revenu, il doit alors s'adresser à l'Office du crédit agricole pour se faire financer. On lui dit alors qu'il lui faut augmenter sa production, après quoi on lui consentira un prêt. L'agriculteur achète alors la terre de son voisin, élève d'autres animaux, augmente son stock et, alors, devient sujet à une pénalité, parce